

NON A L'EXPULSION D'ADEM YILDIZ!

L'ASILE POLITIQUE EST UN DROIT!

Progressiste originaire de Turquie, âgé de 27 ans c'est à la suite de la repression de l'Etat turc qu'il est venu s'installer en France. Titulaire du droit d'asile politique, il vit depuis 2010 en France tout en continuant de soutenir la lutte contre le fascisme en Turquie!

En novembre dernier le Préfet du Val D'Oise a procédé à une demande d'expulsion d'Adem YILDIZ malgré son statut de réfugié politique! Personne au monde n'aimerait être obligé à quitter son pays, le droit d'asile politique n'est pas un cadeau de l'état français mais un droit. Un droit qui ne devrait pas être retiré arbitrairement!

5 DECEMBRE 2016 A 9H00

SOUTENONS ADEM YILDIZ DEVANT LA **COMMISSION D'EXPULSION**

ADRESSE : Tribunal de Grande Instance de Pontoise

Salle d'audience n°3

3 rue Victor Hugo

95300 Pontoise

NOUS DEMANDONS L'ANNULATION DE CETTE PROCEDURE!

NON A L'EXPULSION D'ADEM YILDIZ!

NON AU RETRAIT DU DROIT D'ASILE POLITIQUE!



NON au retrait du droit d'asile politique!



comitedeliberte@gmail.com

NON A L'EXPULSION D'ADEM YILDIZ !



Qui est Adem Yildiz ?

Adem Yildiz est un progressiste originaire de Turquie âgé de 27 ans. Il est arrivé en France en 2010 à l'âge de 21 ans à la suite de la répression du gouvernement de l'AKP en Turquie. Adem était étudiant en Turquie, il militait pour l'éducation gratuite, pour l'égalité, la démocratie et pour que les droits légitimes des peuples soient respecté par l'Etat.

Cependant la répression en Turquie n'est pas une chose nouvelle, depuis son arrivé au gouvernement l'AKP n'a cessé de piller, de persécuter, d'assassiner, massacrer, emprisonner toutes personnes qui se positionnaient contre son pouvoir. Des centaines d'étudiants, de jeunes étaient déjà emprisonnés à cette époque pour avoir mené des luttes démocratiques et légitimes. Adem faisait partie de cette jeunesse.

Adem était très actif en Turquie, il essayé d'organiser la jeunesse autours de leurs problèmes, des problèmes de la population, des peuples de Turquie. Il militait contre le gouvernement de l'AKP, contre ses pratiques fascistes, sa répression et ses politiques d'austérités. Pour son engagement, il a été de nombreuses fois placé en garde à vue, victime de violence policière, emprisonné. En Turquie une fois tombé dans le collimateur de la police il est difficile de poursuivre une vie « normal ». La police ne cesse de persécuter les militants et leurs familles.

D'où vient-il ?

Il vient d'une famille alévie, de la région de Kahramanmaras. Kahramanmaras est une région où a eu lieu l'un des massacres d'alévie des plus sanglants de l'histoire d'Anatolie en 1978. Des centaines d'aléviens sont mort ; les nationalistes, les militaires et la police qui les ont attaqué avaient « promis d'exterminer tous les aléviens jusqu'au dernier » pour cela ils n'ont pas hésité à couper les ventres des femmes enceintes pour « qu'il n'en reste plus un seul... »

Adem est originaire de cette région où les conflits n'ont jamais cessé. En Turquie, depuis toujours les gouvernements se sont toujours amusés à créer des conflits entre les différents peuples pour qu'ils s'occupent de ces différences religieuses ou culturels plutôt que de s'occuper des problèmes sociaux plus portant comme les inégalités de classes, les problèmes de la sécurité social, de l'éducation et autres encore...

Le gouvernement de l'AKP n'a rien changé à cela, il a continué le travail de ces ancêtres. Ce parti s'est battu pour dépolitiser la population pour encore plus l'exploiter, s'enrichir et vendre les entreprises, les terres, les routes, les transports à des entreprises étrangères. Le gouvernement de l'AKP est un gouvernement fasciste. Nous le savons car nous le vivons. Nous le vivons en Turquie à travers la répression, la prison, la torture et la mort mais aujourd'hui nous vivons aussi ce fascisme au-delà de frontières turques.

Pourquoi être venue en France ?

En effet, Adem est venu en France par obligation. Il est venue parce qu'il n'était plus en sécurité dans son pays, parce qu'il pouvait lui arrivé tout et n'importe quoi à tout instant comme ça arrive souvent dans ce pays. Personne n'aimerait quitter son pays pour un pays différent, pour une langue et une culture différente. Adem n'aurait jamais pensé devoir quitter son pays un jour mais il l'a fait par obligation. A son arrivé il a obtenu un statut de réfugié politique. Il a un titre de séjour valable depuis son arrivé.

En France, Adem ne sait pas dit que loin de son pays il devait continuer une vie banale en oubliant tout ce qui se passe là-bas. Bien au contraire, il n'a pas renoncé à son engagement. Il continue de militer contre le fascisme, les inégalités, les abus de pouvoir du gouvernement de l'AKP en France. La lutte est différente en France, on se sent plus en sécurité c'est pour cette raison que nous agissons librement dans le cadre de nos droits. Mais la France qui se dit pays des droits de l'Homme et des citoyens ouvre tout d'abord ses portes en acceptant qu'Adem est un réfugié politique ce qui veut dire que la France admet que la Turquie est dirigé par un régime instable et répressif puis la même France décide 6 ans plus tard d'expulser Adem pour son engagement contre ce régime fasciste Turc en France.

Pourquoi veulent-ils l'expulser ?

Aujourd'hui, il est soupçonné d'être une personne dangereuse pour l'ordre public, d'être un « terroriste », mais de quel terrorisme parle-t-il ? Les faits qui lui sont reprochés sont : la participation à la fête de l'Humanité, la distribution d'une revue socialiste turque, la participation à des concerts de Grup Yorum... Le reste de son dossier est composé par « des notes blanches », des avis, des « fantômes » des renseignements généraux ! A chaque activité d'Adem, ils ont collé le terme de terreur, de dangerosité... Sachant que cet homme est suivi depuis 2013 pourquoi attendre 2016 pour mener une telle procédure ? Si cet homme est si dangereux qu'il le prétende alors pourquoi ne pas avoir l'arrêté ? C'est totalement incohérent !

Au final, Adem Yildiz est aujourd'hui confronté à une demande d'expulsion formulée par le préfet du Val d'Oise. Le 5 décembre 2016, une audience aura lieu au Tribunal de Grande Instance de Pontoise où suite à cette procédure la commission d'expulsion devra donner un avis sur cette demande d'expulsion. Cependant, il faut savoir que cet avis soit positif ou non le préfet décide seul de l'expulsion ou non d'Adem.

Adem n'est pas un terroriste, c'est un progressiste, un socialiste turc. Si la France cherche des terroristes qu'ils aillent voir le gouvernement de l'AKP, ce gouvernement représente une terreur nationale incomparable. La France doit cesser de collaborer avec la Turquie pour des intérêts économiques !

L'asile politique est un droit reconnu et non un cadeau. Ce droit ne peut pas être retiré arbitrairement selon les intérêts des pays au péril de celui de l'humain.

Nous demandons le soutien de toutes les associations, organisations et personnes susceptibles de soutenir Adem Yildiz dans ce combat contre sa demande d'expulsions, un combat contre la collaboration de la France avec la Turquie...

NON A L'EXPULSION D'ADEM YILDIZ !

**SOUTENONS ADEM LE 5 DECEMBRE A 9H00 AU TRIBUNAL DE GRANDE
INSTANCE DE PONTOISE !**

**Comité de liberté
comitedeliberte@gmail.com**

APPEL

LE LUNDI 5 DECEMBRE 2016 A 9H00, ADEM
YILDIZ PASSERA DEVANT LA COMMISSION
D'EXPULSION AU TRIBUNAL DE GRANDE
INSTANCE DE PONTOISE.

ALLONS SOUTENIR ADEM YILDIZ, MONTRONS
QU'IL N'EST PAS SEUL ET QUE NOUS LE
SOUTENONS DANS SON COMBAT !

Adresse : Tribunal de Grande Instance de
Pontoise
Salle d'audience n°3
3 rue Victor Hugo

NON A L'EXPULSION D'ADEM YILDIZ!

SOUTENONS-LE DEVANT LA COMMISSION D'EXPULSION

LE 5 DECEMBRE 2016 AU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PONTOISE

Adem Yildiz est un progressiste originaire de Turquie âgé de 27 ans. Il est arrivé en France en 2010 à l'âge de 21 ans à la suite de la répression du gouvernement de l'AKP en Turquie. Adem était étudiant en Turquie, il militait contre les politiques d'austérités, pour l'égalité, la démocratie et pour que les droits légitimes des peuples soient respectés.

Cependant le gouvernement de l'AKP en Turquie se positionne contre toute revendication et contre toutes oppositions. Des centaines d'étudiants, de jeunes étaient déjà emprisonnés à cette époque. Adem faisait partie de cette jeunesse. Pour son engagement, il a été de nombreuses fois placé en garde à vue, victime de violence policière, emprisonné. En Turquie une fois tombé dans le collimateur de la police il est difficile de poursuivre une vie « normal ».

Adem est arrivé en France par obligation. Il est venue parce qu'il n'était plus en sécurité dans son pays, parce qu'il pouvait lui arrivé tout et n'importe quoi à tout instant. Personne n'aimerait devoir quitter son pays. Adem n'aurait jamais pensé être confronté à un départ mais il l'a fait par obligation. A son arrivé, en 2010 il a obtenu un statut de réfugié politique. Il a un titre de séjour valable depuis son arrivé.

En France, Adem ne sait pas dit que loin de son pays il devait continuer une vie banale en oubliant tout ce qui se passe là-bas. Bien au contraire, il n'a pas renoncé à son engagement. Il continue de militer dans le cadre démocratique contre le fascisme, les inégalités, les abus de pouvoir du gouvernement de l'AKP en France. Mais la France qui se dit pays des droits de l'Homme et des citoyens ouvre tout d'abord ses portes en acceptant qu'Adem est un réfugié politique ce qui veut dire que la France admet que la Turquie est

dirigé par un régime instable et répressif puis la même France décide 6 ans plus tard d'expulser Adem pour son engagement contre ce régime fasciste Turc en France.

Aujourd'hui, il est soupçonné d'être une personne dangereuse pour l'ordre public, d'être un « terroriste », mais de quel terrorisme parle-t-il ? Les faits qui lui sont reprochés sont : la participation à la fête de l'Humanité, la distribution d'une revue socialiste turque, la participation à des concerts de Grup Yorum... A chaque activité d'Adem, ils ont collé le terme de « terreur », de « dangerosité »...

Au final, Adem Yildiz est aujourd'hui confronté à une demande d'expulsion formulé par le préfet du Val d'Oise. Le 5 décembre 2016, une audience aura lieu au Tribunal de Grande Instance de Pontoise où suite à cette procédure la commission d'expulsion devra donner un avis sur cette demande d'expulsion. Cependant, il faut savoir que cet avis soit positif ou non le préfet décide seul de l'expulsion ou non d'Adem.

Adem n'est pas un terroriste, c'est un progressiste, un socialiste originaire de Turquie. Si la France cherche des terroristes qu'ils aillent voir le gouvernement de l'AKP, ce gouvernement représente une terreur nationale incomparable.

L'asile politique est un droit reconnu et non un cadeau. Ce droit ne peut pas être retiré arbitrairement selon les intérêts des pays au péril de celui de l'humain. Nous demandons le soutien de toutes les associations, organisations et personnes susceptibles de soutenir Adem Yildiz dans ce combat contre sa demande d'expulsions, un combat contre la collaboration de la France avec la Turquie...

NOUS DEMANDONS L'ANNULATION DE CETTE PROCEDURE

NON A L'EXPULSION D'ADEM YILDIZ!

NON AU RETRAIT DU DROIT D'ASILE POLITIQUE!

Comité de Liberté
comitedeliberte@gmail.com

APPEL

REUNION D'INFORMATION

LE JEUDI 1er DECEMBRE 2016

AU CICP

SALLE DE PRESS

21 ter Rue Voltaire

75011 PARIS

A 19H00